



Bal des Cadets

11^e éditions

Document d'information

Table des matières

Informations générales.....	p.3
- Horaire de la soirée	
- Emplacement du bal	
Tenue.....	p.4 et 5
Règlements généraux.....	p.6
Prix de présence.....	p.7
Inscription.....	p.7
Informations générales	

Horaire de la soirée

18h30 Début de l'accueil des invités (Inscription à la table d'accueil)

18h45 Cocktail 3 éléments et début des photos individuelles

19h15 Cérémonie de présentation des cadets-commandants
Concours du cadet commandant (Cadets cadres)

19h45 Ouverture officielle du bal

20h00 Début de la danse

21h00 Activité spéciale

23h00 / 23h30 Fin du bal

Emplacement du bal

Manège Militaire du 35^e Régiment du Génie de combat

2630, Boulevard Hochelaga,

Québec, G1V 0H2

Stationnement pour la soirée : Gratuit, dans les rues autour du Manège.

Tenue

Pour les cadets et cadettes

Masculins :

Tenue C2 : Calot, chemise avec cravate, veste, pantalon avec ceinture, bottes et bas de laine gris.

- Porté avec les rubans des médailles
- Porté avec les ailes de pilote brodées ou en tissu sur la veste mais pas les ailes de pilote en métal
- La plaquette d'identité ne doit pas être portée

Tenue C8 : Comme la C-2, sauf que la chemise blanche habillée avec collet et le nœud papillon noir remplace la chemise et la cravate.

- Les rubans de médaille peuvent être portés sur la veste
- La plaquette d'identité ne doit pas être portée

Féminins :

Tenue C2 : Calot, chemise avec cravate, veste, pantalon avec ceinture, bottes et bas de laine gris.

- Porté avec les rubans des médailles
- Porté avec les ailes de pilote brodées ou en tissu sur la veste mais pas les ailes de pilote en métal
- La plaquette d'identité ne doit pas être portée

OU Robe longue OU Blouse et jupe longue.

Invité(e)s civiles

Masculins : Tenue de ville avec chemise et cravate (veston optionnel).

Féminins : Robe longue OU blouse et jupe longue.

Personnel accompagnateur

Officier : Tenue de mess.

Instructeur civil : Tenue de ville.

*Exemples de tenues pouvant être refusées : T-shirt, jeans, espadrilles, robe ou jupe trop courte (OBLIGATOIREMENT EN BAS DES GENOUX), décolleté plongeant, etc.

Le comité d'organisation du Bal des Cadets se réserve le droit d'interdire l'entrée aux invités ne respectant pas le code vestimentaire.

Règlements généraux

Afin d'assurer un bal de qualité, certains règlements doivent être respectés durant la soirée. Nous vous demandons de porter une attention particulière à ces règlements et d'en informer les participants sous votre responsabilité.

1. Avoir une tenue conforme au code vestimentaire.
2. Tous les cadets doivent demeurer à l'intérieur des salles nous étant réservées, et ce, pour toute la durée du bal.
3. Aucune commande de nourriture extérieure.
4. Aucune consommation de boissons alcoolisées ou de drogue. Il est également interdit de fumer. Boisson énergisante
5. Aucune fraternisation. (Invités civils inclus)
6. Aucune arme blanche.
7. Respecter les consignes du personnel de sécurité ainsi que des organisateurs de la soirée.
8. Sans oublier, AYEZ DU PLAISIR !

Prix de présence

Cette année, chaque billet d'entrée donne droit à un billet de participation au tirage des prix de présence !

Il sera possible d'obtenir des billets supplémentaires au cours de la soirée en participant à des activités.

Les Prix de présence :

1. Caméra HD étanche GoPro HERO7
2. Vol en avion au-dessus de Québec d'une durée de 45min. Le gagnant pourra être accompagné par 2 invités de son choix.
3. Haut-parleur Bluetooth portatif
4. Plusieurs cartes cadeaux et autres surprises !

Inscription

Pour l'inscription de votre corps de cadets ou votre escadron, veuillez remplir le formulaire en suivant le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf9g6sFCq59KDCxXMgODA EgjVFfc6T-8ZNqqLqIMuUBUyAVQQ/viewform?vc=0&c=0&w=1>

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter via notre page Facebook Bal de Québec

Nous aurons une cantine sur place, vos cadets peuvent prévoir de l'argent de poche.